



PROCES-VERBAL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
1988-1989

Philippe JANCOUX, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

[illegible][illegible]

Le Président a constaté que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales était remplie durant la séance du conseil communautaire.

Procès-verbal du conseil communautaire du 14 décembre 2022

1 DOCUMENT - Publié le 9 Mars 2023



PV_CONSEIL_14122022_.pdf
(.pdf, 2,2 Mo)



TÉLÉCHARGER